



Le 22 mars 2021

**Par SDÉ et courriel**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité relative aux automatismes de réseau et ressources de production décentralisées - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier R-4070-2018 / Notre référence : R056737 JOT**

---

Chère consœur,

Le 20 janvier 2021, la Régie tenait une rencontre préparatoire dans le dossier mentionné en objet et octroyait aux parties un délai de 60 jours, afin de discuter entre elles et de lui revenir, le cas échéant, avec une proposition concernant la FAC-011-03.

Le Coordonnateur souhaite par la présente mentionner à la Régie qu'il sera en mesure de déposer d'ici la fin de la semaine une proposition concernant la FAC-011-03, à laquelle l'entité RTA pourra confirmer son adhésion.

Veuillez agréer, chère consœur, nos meilleures salutations.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**  
c.c. Intervenants